

CAA Versailles 18 novembre 2024

Texte adopté en plénière / 21 Pour - 1 Abstention

D) Contexte international/national : Faire face au choc de l'extrême-droite :

La victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine du 5 novembre 2024 est un choc pour toutes les personnes attachées au progrès social et environnemental et aux principes démocratiques. Le retour à la Maison Blanche de ce personnage violent, climato-sceptique, et porteur d'une vision de la société raciste, sexiste et LGBTI-phobe marquera une nouvelle étape dans la mise en place de politiques réactionnaires en même temps qu'elle illustre l'avancée des idées d'extrême droite partout dans le monde.

Son intention de « régler en 24h » les conflits liés à l'invasion russe en Ukraine ou israélienne à Gaza ou au Liban marquera sans doute un tournant dans ces guerres. Vladimir Poutine a d'ailleurs rapidement salué cette élection, voyant en Donald Trump un allié dans son projet d'annexion d'une partie de l'Ukraine. Le soutien inconditionnel des Etats-Unis au gouvernement d'extrême-droite israélien légitime les crimes de guerre et le mépris total du droit international au Liban et à Gaza où le peuple palestinien subit ce qui s'apparente de plus en plus à un génocide. Le retour au pouvoir de celui qui avait décidé de l'installation de l'ambassade américaine à Jerusalem en 2018 compromettra sans aucun doute un peu plus les droits du peuple palestinien. Dans le même temps, le soutien sans réserve de la candidate du parti démocrate Kamala Harris au gouvernement israélien en opposition au large mouvement de soutien aux palestinien·nes qui s'est exprimé aux Etats-unis, notamment dans sa jeunesse et ses universités, lui a sans doute coûté cher politiquement. Le « deux poids deux mesures » à propos des vies de civil·es est resté largement incompris. Plus généralement, la nette défaite d'une candidate tenant une ligne droitrière au sein du parti démocrate, ignorant et méprisant les aspirations sociales des catégories les plus populaires ou discriminées, sanctionne le parti démocrate et son bilan. Cependant, un mouvement progressiste et combatif existe aux Etats-Unis et peut gagner face aux réactionnaires, comme l'illustre les victoires de propositions progressistes dans les référendums locaux sur la lutte contre les discriminations raciales ou la défense du droit à l'IVG, dans un pays où les droits des femmes peuvent être souvent remis en cause.

Partout dans le monde, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles doit rester une priorité. Les femmes sont particulièrement exposées dans les conflits armés où le viol est souvent utilisé comme arme de guerre. Le silence de la communauté internationale sur ce qui se passe au Soudan est assourdissant. La journée mondiale contre les violences sexistes et sexuelles du 25 novembre est l'occasion de rappeler notre soutien et notre sororité à toutes les femmes qui se battent pour l'égalité et la liberté partout dans le monde. En France, le procès de Mazan illustre la force de l'ancrage de la violence patriarcale dans notre société. La manifestation du 23 novembre est l'occasion de saluer le courage de Gisèle Pélicot de rendre public le procès de 51 de ses agresseurs et de rappeler le bilan accablant des violences sexistes et sexuelles dans le pays : les plaintes pour viol ont augmenté de 6% en 2023 alors que 70% des plaintes sont toujours classées sans suite. Un quart des agressions sexuelles ont lieu sur le lieu de travail alors que la plupart des personnes d'encadrement ne sont pas formées à ce sujet. Avant même que l'année ne soit terminée, le collectif #NousToutes dénombre 117 féminicides au 10 novembre ; un nombre qui ne diminue pas. Ces journées sont aussi l'occasion de mettre le Rectorat face à ses responsabilités concernant les violences sexuelles et de genre.

Sur la question environnementale, l'élection de celui qui était sorti des accords de Paris sur le Climat est aussi une nouvelle dramatique et préoccupante. Pourtant, l'heure est à l'urgence face au dérèglement climatique, comme l'ont illustré les tragiques inondations dans la région de Valence en Espagne. Nous savons d'ores et déjà que la COP 29 qui se déroule actuellement à Bakou, pays autoritaire et dépendant à 98% d'énergies fossiles, n'apportera pas de conclusions à la hauteur de l'urgence climatique. De son côté, en France, dans un contexte d'austérité budgétaire, le

gouvernement Barnier prévoit 1,9 milliard d'euros d'économies sur le budget pour l'environnement. Soucieux de porter et faire connaître les mandats de notre organisation syndicale sur ces questions, le SNES-FSU Versailles organise en juin un stage de formation syndicale sur la question du changement climatique.

L'arrivée de l'extrême droite au pouvoir outre Atlantique fait écho à l'avancée des idées d'extrême droite en Europe et plus particulièrement en France. Ni la défaite du RN aux élections législatives de juin 2024, ni la possible condamnation de Marine le Pen dans le procès lié au détournement d'argent public via des assistants parlementaires européens ne doivent masquer l'avancée des idées d'extrême droite partout dans la société. Fidèle à son combat contre l'extrême droite et ses idées mais aussi à la nécessaire unité du syndicalisme de transformation sociale pour lui faire face, le SNES-FSU Versailles organise un stage de formation syndicale avec la CGT Educ'action en lien avec VISA sur l'école et la fonction publique face au danger de l'extrême-droite le 6 mars à Issy-les-Moulineaux.

Les mesures annoncées par le ministre de l'intérieur dans le cadre de ce qui serait une nouvelle loi immigration illustrent la volonté du gouvernement minoritaire de continuer à stigmatiser une partie de la population et à poursuivre la mise en place d'une politique xénophobe, conforme au projet du rassemblement national. Le refus de la part du RN de censurer le gouvernement ou de voter conjointement avec la macronie contre la partie recettes du budget amendée par l'assemblée nationale illustre cette connivence.

La trumpisation du gouvernement français s'est illustrée à travers un tweet scandaleux de la part du ministre de la fonction publique Guillaume Kasbarian. Dans un message rédigé en anglais, le ministre adresse ces « *Félicitations pour avoir accepté ce super défi @elonmusk ! [Il a] hâte de partager avec [lui] les meilleures pratiques pour lutter contre l'excès de bureaucratie, réduire la paperasse, et repenser les organisations publiques pour améliorer l'efficacité des agents publics* ».

Alors que les ravages du néomanagement public sont constatés années après années dans nos services publics et ses agent·es, on ne peut que craindre de nouvelles attaques de la part d'une alliance toujours plus étroite entre extrême droite et ultra-libéralisme.

II) Fonction publique : un nouveau choc du néo-management et attaques contre les agent·es :

Les provocations de Kasbarian ne s'arrêtent pas au salut fait au national-capitalisme et visent directement les agent·es des services publics, dont il pointe un supposé « absentéisme ». En diffusant ces mensonges le ministre de la Fonction publique devient le nouveau chef d'orchestre du *fonctionnaire bashing* et légitime les attaques brutales de la nouvelle clique du Président de la République, nommée contre la volonté populaire.

Dans la politique d'austérité que Michel Barnier ambitionne, et qu'il met en œuvre avec son budget 2025, la casse du Service public se poursuit avec un solde de 2200 suppressions de postes dans la Fonction publique, l'Education nationale payant le plus lourd tribut avec 4000 suppressions de postes. Le budget ne prévoit pas non plus des mesures salariales.

Les timides mesures salariales de ces deux dernières années ne compensent pas les 10,4% d'inflation cumulée de 2022 et 2023. Le gel du point d'indice et la suppression de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) sont de nouvelles attaques contre le pouvoir d'achat. Les agent·es, titulaires et contractuel·les, dont les rémunérations sont déjà en décrochage, à plus forte raison quand la part de non-titulaires ne cesse de croître, continuent de payer au prix fort la crise inflationniste et les choix budgétaires des macronistes faits au profit des capitalistes. Les AED et AESH quant à eux sont toujours maintenu·es dans une précarité inacceptable. Le recours croissant à la précarité renforce la crise d'attractivité et alimente la casse des services publics au détriment de ses usager·es et de leurs besoins. Pour un choc des salaires, le SNES-FSU Versailles revendique des mesures générales sur les grilles de carrière et l'augmentation de 15% de la valeur du point d'indice.

Malgré l'expression populaire des dernières élections, la destruction des Services publics suit la même partition avec des choix politiques au profit des plus riches. Au prétexte de prétendues contraintes budgétaires, le gouvernement poursuit son projet idéologique, à l'assaut de notre modèle social. Pourtant sanctionnée directement par les urnes en juillet, la politique de réforme de la Fonction publique, initiée en 2019 avec la loi TFP par Stanislas Guérini, est reprise par son successeur avec une ardeur accrue pour détruire le statut de la Fonction publique. Guillaume Kasbarian entend même s'aligner sur son complice outre-atlantique pour un nouveau choc du néo-management pour gérer avec rentabilité les services publics et amplifier un système à deux vitesses, l'un pour les classes populaires à moindre coût, l'autre pour les élites.

Alors que les politiques d'austérité obligent les fonctionnaires à tenir à bout de bras les services publics, ils sont mis sur le banc des accusés par le nouveau ministre de la Fonction publique qui soutient le passage à trois jours de carence pour les fonctionnaires dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Il s'agit d'aligner la situation des fonctionnaires sur la pire situation existant dans le privé, où la majorité des employeurs compensent les journées de carence des salariés. Nous rappelons que les personnels non-titulaires subissent déjà ces trois journées de carence injustes et punitives, ce que nous dénonçons. Les propos calomnieux martelés et le détournement sémantique avec l'utilisation d'une novlangue macroniste par l'usage détourné du mot « absentéisme » vont à l'encontre du rapport de l'IGAS : les fonctionnaires d'Etats, hors enseignant·es affichent toujours un nombre de jours d'arrêt par agent·es inférieur au secteur privé (10,2 jours contre 11,6 jours) et les enseignant·es un nombre moyen d'absences pour raison de santé identique à celui des salarié·es du privé (11,6 jours). Ces attaques insupportables, en laissant aussi entendre des abus systémiques, choquent les agent·es dont la probité est questionnée. Pourtant, plusieurs rapports attestent qu'allonger le nombre de jours de carence n'améliore en rien la présence effective des personnels mais pousse les agent·es à se rendre au travail malade et au risque de provoquer des arrêts plus longs. Ces mesures pourraient s'accompagner d'une réduction des conditions d'indemnisation des périodes de maladie, en supprimant le maintien de la rémunération à taux plein les trois premiers mois et en le remplaçant par un taux de 90%. Ces annonces méprisantes s'attaquent une nouvelle fois au pouvoir d'achat des fonctionnaires et stigmatisent particulièrement les malades et les femmes, plus exposées que les hommes. Pour le SNES-FSU Versailles défend celles et ceux qui sont supposés coupables d'être fonctionnaires, femmes ou malades et revendique l'abrogation du jour de carence.

On ne peut guère s'étonner que Kasbarian, dont les lois anti-squat ont créé de nouveaux délits de solidarité, s'engage à présent dans un projet de loi anti-fonctionnaires à l'assaut de notre modèle social. La politique d'austérité est nuisible à l'intérêt général en empêchant les services publics de remplir correctement leurs missions pour répondre aux besoins de toute la population. Ces choix idéologiques visent à dynamiter notre modèle social.

III) EDUCATION : Non au choc des savoirs ! Oui au choc des moyens !

– Choix budgétaires

Refusant de revenir sur les cadeaux fiscaux faits aux plus fortunés ou aux grandes entreprises, amplifiés depuis 2017, le gouvernement Barnier entend imposer une cure d'austérité qui n'épargnera pas l'Ecole : Pour 2025, c'est 4 035 postes d'enseignant·es qui seront supprimés, dont 3 155 dans le Premier degré. Alors que la crise de l'attractivité de nos métiers ne cesse de s'aggraver, aucune nouvelle mesure salariale n'est prévue. Au sein de la Fonction publique, c'est l'Éducation nationale qui paie le plus lourd tribut. L'argument de la baisse démographique se révèle totalement fallacieux quand on se souvient que depuis 2006,

malgré l'explosion des effectifs, les suppressions d'emploi ont été massives (158 441 élèves en plus, 27 645 emplois en moins dans le Second degré public), dégradant considérablement les conditions de travail et d'étude des personnels et des élèves ! Il y a urgence à créer des postes et donner des moyens à l'Education Nationale pour l'émancipation de la jeunesse plutôt que de préserver le SNU qui veut la mettre au pas.

- Budget des collèges au lycées publics :

Le CIEN (pour les lycées) et les CDEN (pour les collèges) se sont tenus en septembre et octobre, examinant en particulier les budgets de fonctionnement pour 2025.

Partout, c'est le même constat, motivant les votes défavorables à l'initiative de la FSU : des dotations en-deçà des besoins et la prise en compte inexistante ou insuffisante de l'inflation. Il y a pourtant urgence à agir, et à investir : bâti scolaire vétuste, agents territoriaux en nombre insuffisant... Rien n'est fait ! Les dotations restent insuffisantes. Le mode de calcul reste inchangé sans prise en compte des évolutions et/ou des nouveaux besoins. Le SNES-FSU Versailles se tient au côtés des personnels qui refuseront d'approuver les budgets lors des CA en raison d'une dotation insuffisante ou pour dénoncer l'absence de transparence de l'administration.

- Enseignement privé :

Dans le même temps, alors que l'enseignement privé organise la ségrégation scolaire, le maintien de subventions de manière trop souvent opaque au-delà des obligations légales aux collèges et lycées privés par les conseils départementaux de l'académie et le conseil régional est scandaleux.

Ainsi, rappelons que l'an dernier, la région Ile-de-France a versé 12,5 millions d'euros facultatifs aux lycées privés.

Dans les départements de l'académie, alors que bien des collèges publics sont exsangues, l'argent public arrose abondamment l'enseignement privé : dans les Hauts-de-Seine par exemple, alors que les dotations globales de fonctionnement des collèges publics sont en baisse, le conseil départemental continue de donner des millions en plus des obligations légales aux collèges privés (2,9 millions en 2022, 1,9 en 2023).

Un nouveau cap a été franchi en cette rentrée : alors que de nombreuses et nombreux élèves n'avaient pas d'affectation en voie professionnelle par manque de place dans les lycées publics, la DSDEN de l'Essonne finance la scolarisation d'élèves (de Corbeil-Essonnes par exemple) dans un lycée privé. Le SNES-FSU Versailles dénonce le fait que le service public utilise désormais le privé pour combler ses défaillances. Plus généralement, il demande que l'argent public aille aux établissements publics afin qu'il puisse garantir l'accès de chaque élève à un service public d'éducation de qualité.

- Au lieu du choc des moyens, le mépris

C'est au tour de Guillaume Kasbarian puis de Nicolas Sarkozy d'ajouter à la casse du service public le mépris de la profession et son ignorance des réalités du métier. A l'opposé de la réalité du terrain, les enseignant·es sont de nouveau présent·es comme absentéistes, et leur temps de travail jugé insuffisant. La dernière intervention de l'ancien président laisse entendre un refrain sexiste bien connu qui sous-entendrait que la profession à majorité

féminine – et plus encore chez les enseignant·es de pré-élémentaire– ne feraient pas « un vrai travail », ramenant leurs compétences professionnelles à des qualités naturelles supposées proprement féminines. Loin de condamner ce discours la ministre confirme dans son intervention médiatique de ce week-end les orientations mortifères pour le service public portées par ce gouvernement.

- Le choc des savoirs

Le choc est aussi ce qui marque cette nouvelle année scolaire pour la profession. Le démantèlement du service public d'Éducation se poursuit, réformes après réformes, et tend à s'accélérer tragiquement dans son nouveau découpage en « actes ».

- En effet, l'onde de choc se poursuit au collège avec la réforme « choc des savoirs ». Le Snés-FSU continue de dénoncer cette réforme, véritable outil de dérégulation comme en attestent les remontées de terrain et de demander sa suppression. Engagé en préambule dès la rentrée 2023 avec la suppression de la technologie en 6^{ème}, la création d'heures de soutien/approfondissement, et d'heures d'accompagnement, disparue depuis en 2024, l'acte I du « choc des savoirs » a imposé aux enseignant·es, avec la création de « groupes de besoins » en mathématiques et en français, un tri scolaire des élèves dès leur entrée au collège. Les récentes remontées de terrain révèlent une surcharge de travail liée à l'application de cette réforme, une dégradation des conditions d'apprentissage et des emplois du temps pour tous les collègues. Les applications de cette réforme, bien différentes d'un établissement à l'autre, ne font qu'accroître les inégalités entre les établissements, et plus encore entre Public et Privé.

Alors même que la profession s'est mobilisée et a très largement rejeté le premier volet de cette réforme, la ministre annonce un acte II qui non seulement entérine la poursuite des groupes de niveaux en 6^e et 5^e, mais prévoit également une heure hebdomadaire en « groupe de besoins » en 4^e et 3^e. Comme l'an passé, le manque de moyens dédiés obligera des établissements à la suppression de certaines options et des derniers dédoublements existants. De plus, un alignement des élèves sur un créneau pour créer ces groupes ne fera qu'ajouter une énième rupture des apprentissages collectifs avec leur professeur·e attrité·e, en plus d'engendrer de nouveaux problèmes d'emplois du temps. Le brevet, annoncé comme obligatoire pour le passage en seconde générale, technologique et professionnelle, révèle un peu plus le projet d'une scolarité qui s'arrêterait pour certains élèves à 15 ans. L'acte II s'étend également au lycée avec une épreuve anticipée de mathématiques en Première générale et technologique qui laisse craindre son exploitation dans Parcoursup comme nouveau critère de sélection et de discrimination. Cela montre une fois de plus l'inanité de la réforme Blanquer, dont nous revendiquons l'abandon.

La casse de l'Éducation nationale continue, confirmant le rejet par le pouvoir néolibéral de l'École émancipatrice que nous portons. À l'inverse, le gouvernement assume au contraire pleinement de faire de l'École un outil de tri social. C'est bien là que réside la cohérence entre les différentes réformes qu'il a imposées à marche forcée (Choc des savoirs, réforme de la voie pro, parcoursup, PACTE).

La casse du Service Public passe par la remise en cause des statuts des agent·es qui le portent. C'est bien la notion de fonctionnaire citoyen, au service du bien général et non du pouvoir politique, qui est aussi mise à mal par ces réformes.

- Choc des savoirs et Pacte : attaques contre les statuts

Néfaste pour les élèves, la réforme du choc des savoirs l'est aussi pour les enseignant·es, dont elle vise à faire de simples exécutant·es interchangeables : la mise en barrette des cours (qui permet de répartir les élèves dans les groupes en cas d'absence), l'incitation à concevoir des progressions communes vont dans ce sens, et nous continuons de nous y opposer avec détermination. De la même manière, le remplacement courte durée est une attaque violente contre le sens nos métiers, contre la liberté pédagogique, une négation de notre qualité de conceptrices et concepteurs de nos métiers, et constitue une remise en cause des modalités d'organisation hebdomadaire de nos services. Enfin, le Pacte, surtout, qui pousse toujours plus loin l'individualisation des missions et des rémunérations, introduit la notion d'astreinte et entraîne l'annualisation des services.

Tous ces dispositifs répondent bien à une même logique : mépris de nos métiers, et sape du statut.

- Inter 2025 : un dialogue social indigne

Le Ministère, contraint de publier une nouvelle version des LDG pour le mouvement 2025, avait annoncé la refonte en profondeur des règles régissant la mobilité. Au vu de l'importance des enjeux, le projet aurait dû faire l'objet d'échanges avec les organisations syndicales en 2023-2024. Rien n'a cependant été organisé avant juillet 2024, où a été convoqué un groupe de travail indigne, emblématique à bien des égards des manquements et du mépris du Ministère, vis-à-vis des personnels et de leurs représentant·es : documents indignes, fournis à la veille du GT, comportant, en fait de refonte globale des LDG, la suppression inacceptable et injustifiée de nombreuses possibilités de bonifications, absence de bilan sérieux des mouvements précédents et des différentes expérimentations.

Les interventions de la FSU ont permis le rétablissement de bon nombre de bonifications dont la suppression était envisagée, mais plusieurs problèmes demeurent. Ce travail doit donc être poursuivi, pour obtenir satisfaction sur la totalité de nos revendications.

Nous continuons de condamner la loi dite de Transformation de la Fonction publique, dont nous demandons l'abrogation, avec rétablissement du contrôle de toutes les opérations de gestion collective par les élu·es des personnels au sein de CAP redéfinies par corps.

IV. Retraité·es

Dans sa recherche d'économies et de ressources pour financer son budget, le gouvernement applique les recettes habituelles. Mettre à contribution les retraité·es et se servir des pensions de retraites comme variable d'ajustement budgétaire en fait partie. Le premier ministre a dans un premier temps annoncé vouloir décaler de six mois l'indexation des retraites sur l'inflation. Les pensions n'augmenteraient alors pas au 1^{er} janvier mais au 1^{er} juillet, alors qu'il s'agit de rattraper l'augmentation des prix de l'année passée, conformément au Code de la Sécurité sociale. Les associations et organisations syndicales des retraité·es ont réagi : lettres adressées aux élu·es parlementaires dans les départements avant le vote du PLFSS, pétitions, tractages sur les marchés et journée nationale d'actions le 3 décembre avec rassemblements et manifestations et dépôt des pétitions

M. Wauquiez, Président du groupe Droite Républicaine à l'Assemblée nationale, a ensuite affirmé : *« il y aura bien une revalorisation des retraites pour tous les retraités, de la moitié de l'inflation »* dès janvier et qu'au 1^{er} juillet interviendra *« une deuxième revalorisation pour les retraités les plus modestes pour les protéger intégralement de l'inflation. »* Cette réaction de M. Wauquiez, reprise par le gouvernement, traduit les difficultés de ce dernier à imposer sa politique de rigueur tant elle est en décalage avec de profondes aspirations sociales pour le pouvoir d'achat, l'accès aux soins et les services publics qui s'expriment.

Cette piteuse tentative de division des retraité·es cherche à faire diversion sur le fait que la première

comme la seconde hypothèse ne rapporteraient que quelques centaines de millions d'euros alors même qu'il tergiverse pour augmenter l'imposition des profits des grandes entreprises comme celle des plus grosses fortunes qui rapporteraient des milliards.

Cette mesure pénaliserait également l'ensemble des retraité·es : pour toutes et tous, perte de pouvoir d'achat sur les 6 premiers mois de l'année, perte qui serait prolongée sur toute l'année 2025 et les années suivantes pour plus de 50 % d'entre eux, celles et ceux dont la pension dépasse le SMIC. Cela se cumulerait aux pertes déjà subies sur les pensions depuis des années. La revalorisation des retraites de base en 2025, au titre du rattrapage de l'inflation 2024 doit se faire pour tous et toutes les retraité·es. C'est à l'impôt sur le revenu que revient le rôle de la redistribution selon les moyens.

Rappelons que depuis janvier 2017, les retraité·es ont déjà perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018, les pensions n'ayant augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. Cette dernière mesure accentuera encore le décrochage des pensions par rapport aux revenus des actives et actifs.

C'est pourquoi, les retraité·es du SNES -FSU avec le groupe des 9 organisations de retraité·es (FSU, FGR-FP, UCR-CGT, UCR-FO, UNIRetraité·es CFE-CGC, UNIRS-Solidaires, Ensemble & Solidaires – UNRPA, LSR) réaffirment leurs revendications et appellent les retraités, à signer massivement la pétition et à se mobiliser en particulier le 3 décembre

- Oui à l'indexation de toutes les retraites de base au 1^{er} janvier 2025.
- Indexation a minima sur l'inflation au 1^{er} janvier 2025.
- Rattrapage des pertes subies depuis 2017.
- Pas de pension en-dessous du SMIC.
- Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.

Solidaires avec les actives et actifs après les attaques du ministre de la FP, les retraité·es seront à leurs côtés le 5 décembre. Pas plus que les pensions, la protection sociale des agents de la fonction publique ne peut être une variable d'ajustement budgétaire. Aucun jour de carence, aucune diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie, n'est acceptable. Et la GIPA doit être maintenue. Particulièrement touché·es par la dégradation des services publics les retraité·es continuent le combat pour des services publics de qualité, une protection sociale renforcée et une amélioration des conditions de travail des agent·es.

Protection sociale

Une fois de plus, la protection sociale est attaquée. L'augmentation du reste à charge des prestations médicales va se traduire par une augmentation des tarifs des complémentaires déjà très élevés pour les retraité·es, impactant le pouvoir d'achat et aggravant la situation de nombre de retraité·es qui n'ont pas de complémentaire santé. La revendication du 100% Sécu est plus que jamais d'actualité.

V) Actions

Alors que les élections législatives ont préparé le terrain pour les prochaines victoires, une forme d'apathie générale pèse sur le mouvement social depuis avril dernier, faute de date ou de préparation des mobilisations. Malgré le choc des actualités internationales et nationales, l'heure n'est pas à la paralysie, l'inaction nous fait courir des risques bien plus grands qu'un éventuel échec de la mobilisation. Le SNES et la FSU doivent faire face à l'onde de choc et être à l'avant-garde de la lutte contre les choix idéologiques portés par la droite et l'extrême droite. Dans un contexte de recul du syndicalisme et d'épuisement face aux coups toujours plus violents portés contre les Services Publics et l'Éducation, seule la mobilisation peut créer du collectif pour lutter, défendre et conquérir nos droits et notre modèle social. Le SNES et la FSU doivent impulser et organiser l'action qui doit passer par la grève, mais aussi planifier suffisamment en avance pour mobiliser sur le terrain.

Pour remporter la bataille contre la vague réactionnaire, le SNES et la FSU doivent porter l'union avec les organisations de lutte et de transformation sociale. Le travail d'unification du syndicalisme de transformation sociale entamé avec la CGT Educ'action doit se poursuivre, à tous les niveaux. Conformément au mandat de notre dernier congrès, ce travail s'intensifie aux niveaux académique, départemental et dans les établissements. Plusieurs expérimentations sont menées dans l'académie, pour faire vivre ce rapprochement sur le terrain, là où il semble possible d'accentuer le travail commun. Sur la commune Boulogne-Billancourt, qui compte 4 collèges publics, 3 lycées et un CIO, une première AG s'est tenue le 14 novembre, rassemblant des adhérent·es de la CGT Educ'action et du SNES-FSU de Boulogne-Billancourt. Après la création d'une section d'établissement commune au Lycée Jacques Prévert, un nouvel outil militant a été développé pour approfondir ce travail en commun sur toute la commune en favorisant la communication entre militant·es, la diffusion d'informations syndicales dans les établissements et la mobilisation à l'échelle de la commune. Dans la perspective de la réussite de la journée du 5 décembre, un tract commun SNES-FSU et CGT Educ'action sera diffusé dans l'ensemble des établissements et CIO de la ville lors de tournées réunissant des militant·es de nos deux organisations syndicales. Plusieurs heures d'information syndicale animées conjointement par les sections départementales SNES-FSU et CGT Educ'action sont d'ores et déjà programmées d'ici le 5 décembre.

Une expérimentation du même type est également menée sur le bassin de Mantes.

Dans les Yvelines, des Etats généraux de l'Education se sont réunis, à l'initiative d'une large intersyndicale, dont la FSU et la CGT Educ'action ont été les moteurs. Ils ont permis de dresser un état des lieux accablant des manques dont souffrent l'Ecole et ses personnels, et ont abouti à la rédaction de revendications communes, adoptées à l'unanimité. Cette première journée n'est qu'une étape, une journée de mobilisation est déjà prévue début décembre, avec une audience et un rassemblement devant la DSDEN des Yvelines suivis d'une Assemblée Générale qui permettra de décider des suites de l'action.

Ces avancées sur le terrain répondent à l'urgence qu'il y a à agir ensemble, et sont l'aboutissement du travail qui est mené par nos organisations syndicales au quotidien depuis plusieurs années.

Plan d'action :

Demande d'une action forte portée depuis des mois par Versailles.

Préparer la convergence des mobilisations contre le néo-libéralisme et la casse des droits des travailleur·ses.

Fonction Publique

Appel à la grève jeudi 5 décembre, contre le(s) jour(s) de carence, pour les salaires et les pensions, pour les conditions de travail.

Mettre en œuvre tous les moyens pour **réussir une action de masse** (matériel de mobilisation spécifique, matériel de mobilisation à destination des S1, HIS, AG, travail de conviction dans stages...) + l'inscrire dans la durée

=> **plan d'action à prévoir et à communiquer** pour inscrire le mouvement dans la durée.

=> insister sur le fait qu'il ne s'agit que d'une première journée

Actions fortes à prévoir et à mettre en avant entre les journées de grève nationale.

Argumentaire de défense de la grève comme moyen de lutte pour gagner à destination des S1

Education

Le SNES-FSU Versailles est mandaté pour une journée d'action Education depuis le mois de juin. Il est urgent d'avoir une date !

Actions et matériel de mobilisation intersyndical (au moins SNES-FSU / CGT Educ'action)
Remontées fortes du terrain, mise en difficulté des militants qui représentent le SNES dans etab
Associer parents (tractages devant établissements sur Acte II Choc des savoirs).

Prévoir autres journées nationales avec reconduction dès le mois de décembre.

Mise en avant et médiatisation de la caisse de grève, à destination des syndiqué·es, selon les modalités fixées par le bureau académique, afin d'aider à la réussite du mouvement y compris sur le long terme.

Mise en place de cars pour se rendre aux manifestations

Lutte contre l'extrême droite

Poursuivre la formation syndicale, sur le modèle du stage FSU92 – CGT Educ'action contre l'extrême droite, et de la formation VISA sur le thème des EVARS co-organisée par la FSU 78 et la Cgt Educ'action 78, dans le cadre d'une intersyndicale plus large.

Lutte contre les Violences sexuelles et de genre

25 novembre : faire de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes une réussite.

Manifestations du 23 novembre. A Paris (rdv 14h Gare du Nord) et localement.

La FSU manifesterà le samedi 23 novembre aux cotés des organisations féministes syndicales et politiques, pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Féminisme

Stages académiques « Féminisme et syndicalisme »

Faire en sorte que le Rectorat prenne ses responsabilités sur les questions d'égalité professionnelle et salariale et de genre.

Gaza

Le SNES-FSU soutient et appelle à participer aux rassemblements et mobilisations, pour l'arrêt des massacres et un cessez-le-feu immédiat à Gaza, l'accès à l'aide humanitaire et sanitaire, la libération des otages et prisonniers, une paix juste et durable entre Palestinien·nes et Israélien·nes, par le respect du droit international.

Actions retraité·es

3 décembre : les retraité·es à l'initiative de l'intersyndicale des retraité·es (G9)

Campagne de syndicalisation

va de pair avec la construction de l'action.